Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le
ID : 038-213801863-20250411-2025_28-DE

République française

DEPARTEMENT Isère

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2025-28

Séance du 11 avril 2025

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 7 avril 2025, s'est réuni dans la salle du Conseil sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents :, Rémi Goube, Frédéric Froment, Didier Riche, Olivier Bridelance, Gilles Apeloig, Fatima Chomat, Elisabeth Martin, Soazig Quillard, Sophie Thomas.

Représenté : Michel Pécoul représenté par Fatima Chomat

Secrétaire : Elisabeth Martin

VOTE : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

****

2025-28- Affectation du résultat 2024 budget Equipements Touristiques

M. le Maire présente les résultats après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2023, conforme au compte de gestion :

Résultat de FONCTIONNEMENT A Résultat de l'exercice 2024 B Résultats antérieurs reportés (002 du CA 2024) C Résultat à affecter (A+B)	 - 80 342,71 € - 3 762,17 € **- 84 104,88 €**
Résultat d'INVESTISSEMENT D Solde d'exécution de section d'investissement	 + 136 646,39 €
Affectation du résultat de FONCTIONNEMENT Affectation en Réserve au compte 1068 en investissement Résultat reporté au Fonctionnement au 002	 0 € **- 84 104,88 €**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- APPROUVE l'affectation de résultat 2024 du Budget Equipements Touristiques.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Gresse-en-Vercors, le 11/04/2025
Monsieur Rémi GOUBE
Maire

MAIRIE DE GRESSE EN VERCORS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
38650